



Qu'est-ce que le Projet de Port Granby?

Le Projet de Port Granby est une initiative du gouvernement fédéral visant le nettoyage et la gestion sécuritaire et à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité situés à la limite sud-est de la municipalité de Clarington. Il a pour but de s'attaquer à un problème environnemental de longue date attribuable à d'anciennes activités industrielles.

Le Projet de Port Granby comporte trois phases : la planification et les approbations réglementaires, la construction et le nettoyage, et la surveillance et l'entretien à long terme. Étant donné que tous les plans et approbations sont en place et que les travaux de construction sont en cours, le projet devrait être achevé au plus tard en 2021. La surveillance à long terme s'effectuera par la suite.

Dans le cadre du Projet de Port Granby, on prévoit le transfert d'environ 450 000 mètres cubes de déchets radioactifs de faible activité et de sols légèrement contaminés, actuellement stockés dans l'Installation de gestion des déchets de Port Granby (voir la photo ci dessus) située sur les rives du lac Ontario, vers une nouvelle installation de gestion des déchets à long terme en construction à environ 700 mètres du nord du lac.

Ce projet fait partie de l'Initiative de la région de Port Hope (IRPH), qui comprend également le nettoyage de déchets radioactifs historiques de faible activité dans les environs de Port Hope. Le Bureau de gestion de l'IRPH, dirigé par les Laboratoires Nucléaires Canadiens, est chargé de réaliser les projets de Port Hope et de Port Granby pour le compte d'une société d'État fédérale, Énergie atomique du Canada Limitée.

D'où proviennent ces déchets?

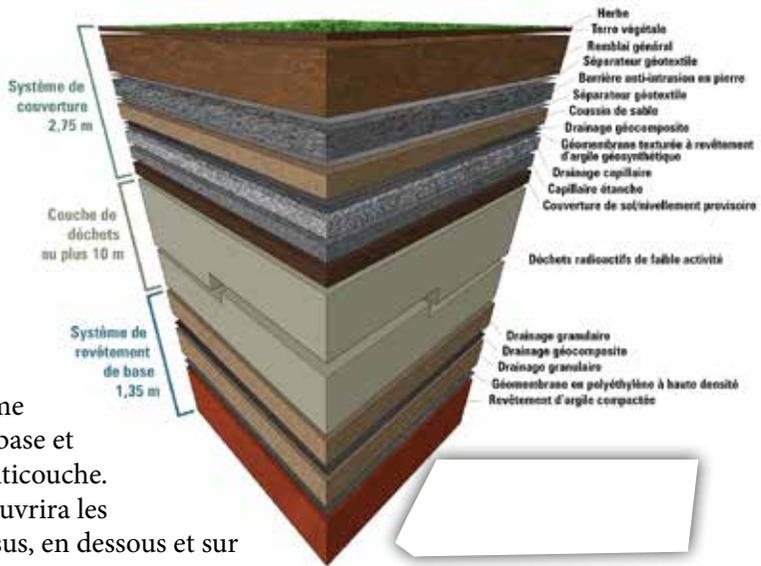
Les déchets radioactifs historiques de faible activité sont le produit d'anciennes activités de raffinage d'uranium dans la région de Port Hope de la société Eldorado Nuclear Limited. Les déchets provenant des activités de raffinage de l'usine Eldorado ont été déposés sur le site de l'Installation de gestion des déchets de Port Granby entre 1955 et 1988. Le site se caractérise par des falaises érodées aux sols sableux et poreux de 30 mètres de hauteur et d'environ 400 mètres de longueur s'éloignant du littoral, ce qui le rend impropre au stockage à long terme des déchets.

En assurant le nettoyage et la gestion sécuritaire des déchets, le Projet de Port Granby aura des retombées environnementales durables.

Gestion des déchets pour les générations à venir

Les déchets radioactifs de faible activité seront contenus dans un monticule technique en surface conçu pour isoler les déchets de l'environnement à l'aide d'un système de revêtement de base et de couverture multicouche.

Le monticule recouvrira les déchets sur le dessus, en dessous et sur les côtés d'épais couches de matériaux naturels et spécialement fabriqués de manière à prévenir l'infiltration de contaminants dans les eaux souterraines, et à empêcher l'eau des précipitations et de la fonte des neiges de pénétrer dans le monticule. Des systèmes de surveillance seront installés dans le monticule et le long du périmètre de l'installation de gestion à long terme des déchets. Le niveau de rayonnement à la surface sera similaire aux niveaux de rayonnement normaux lorsque le monticule aura été recouvert et fermé. La sécurité et le rendement de l'installation de stockage seront surveillés de près durant la construction et au cours des siècles à venir.



Traitement des eaux usées pendant et après les travaux de construction

Une usine de traitement des eaux usées a été construite spécialement pour le projet afin de traiter toutes les eaux usées recueillies à l'installation de gestion à long terme des déchets, pendant et après sa construction, et à l'Installation de gestion des déchets de Port Granby pendant les travaux d'excavation des déchets. À la fin du Projet de Port Granby, on continuera de recueillir les eaux souterraines sur le site existant et de les traiter au cours des décennies à venir.

L'usine a été conçue pour traiter un large éventail de contaminants au moyen d'un processus à deux volets – un traitement biologique suivi d'une purification par osmose inverse – pour s'assurer que les eaux usées traitées répondent à toutes les exigences pour leur rejet dans le lac Ontario.



Transport sécuritaire des déchets

On transportera les déchets de l'actuelle Installation de gestion des déchets de Port Granby vers le nouveau site, au nord du chemin Lakeshore, en empruntant une route interne de transport des déchets et un tunnel afin d'éviter de circuler sur la voie publique.

Les camions seront recouverts d'une bâche et surveillés pendant le transport des déchets.





Avantages économiques

Le gouvernement du Canada s'est engagé à verser 1,28 milliard de dollars pour achever l'IRPH, dont 273 millions de dollars pour le projet de Port Granby. Durant la phase de nettoyage, la région bénéficiera d'importantes retombées économiques.

L'IRPH devrait créer environ 1 000 nouveaux emplois dans la région dans une foule de domaines, depuis l'ingénierie, l'excavation et les corps de métier spécialisés jusqu'à la remise en état et l'aménagement paysager. De plus, chaque dollar dépensé dans le cadre du projet devrait susciter des retombées économiques, lesquelles créent déjà de nouvelles occasions pour les entreprises locales en ce qui concerne les emplois, les fournitures et les services.

Programme de protection de la valeur des biens immobiliers

Un Programme de protection de la valeur des biens immobiliers (PVBI) a été mis en place pour dédommager les propriétaires fonciers admissibles dans un secteur désigné du sud est de Clarington s'ils subissent une perte à la vente ou à la location de leurs biens immobiliers, ou s'ils ont de la difficulté à renouveler leur hypothèque directement à cause des activités du projet.

Le programme PVBI se poursuivra sur une période de deux ans après l'achèvement de l'installation de gestion à long terme des déchets.

Keeping the public informed about the Port Granby Project

L'IRPH offre au grand public différentes façons de se tenir informé au sujet du Projet de Port Granby, notamment des bulletins d'information, des feuillets d'information, un site Web du projet, des réunions communautaires, des visites et l'Échange d'information sur les projets à Port Hope.

Un groupe de liaison avec les citoyens, formé de résidents volontaires, présente au Bureau de gestion de l'IRPH les points de vue de la collectivité sur le nettoyage et constitue une tribune pour l'échange de renseignements.



Assurer la sécurité du projet

En 2011, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a accordé un permis pour la réalisation du Projet de Port Granby. En accordant ce permis, la CCSN a conclu que les Laboratoires Nucléaires Canadiens – l'organisme responsable de l'IRPH – possédaient les qualifications et le matériel requis pour exécuter le projet de manière à

protéger l'environnement, ainsi que la santé et la sécurité des travailleurs et des membres du grand public.

Au cours des travaux d'excavation et de construction, les entrepreneurs affectés au projet doivent suivre des plans de santé et de sécurité rigoureux exigés par le Bureau

de gestion de l'IRPH en vertu du permis accordé par la CCSN. Les obligations de l'entrepreneur à l'égard de la protection du public, des travailleurs et de l'environnement comprennent notamment la gestion de la poussière et de la circulation, la santé et la sécurité au travail, et la radioprotection.

Qu'arrivera-t-il après la fin du Projet de Port Granby?

Après des années d'études détaillées et d'examen, et de nombreuses approbations gouvernementales, le Projet de Port Granby en est maintenant à l'importante phase actuelle. Après des consultations menées auprès de la collectivité, on a élaboré un aménagement paysager naturalisé pour le monticule technique une fois qu'il aura été recouvert et fermé. Le monticule recouvert de pelouse ressemblera aux drumlins existants dans le secteur afin qu'il s'harmonise au paysage environnant.

Le site des déchets de Port Granby (voir la photo ci dessous) sera restauré et retourné à son état naturel après l'enlèvement des déchets. Le Projet de Port Granby laissera un héritage honorable aux générations futures.



Initiative dans la
région de Port Hope

Bureau de gestion de l'Initiative dans
la région de Port Hope

115 Toronto Road, Port Hope, ON L1A 3S4
Tél: 905.885.0291 • Fax: 905.885.9344
info@phai.ca • www.phai.ca